

Stratégie SEVAL 2026 – 2029

Adoptée par le comité en juillet 2025, portée à la connaissance de l'Assemblée générale en septembre 2025

Contexte

Les évaluations occupent une place importante en Suisse : elles constituent un instrument de pilotage fondé sur des données probantes, d'amélioration de la qualité des programmes, et de promotion de la transparence et de la reddition de comptes. Dans le même temps, les conditions-cadres évoluent rapidement – sous l'effet de la numérisation, de la complexité croissante et des attentes toujours plus élevées en matière d'impact et de pertinence sociétale des évaluations.

Pour la SEVAL, cela implique de développer de nouvelles dynamiques sur la base de la [stratégie 2022-2025](#) et de s'impliquer activement dans les débats centraux.

Dans le cadre du renouvellement périodique de sa stratégie, le comité SEVAL a lancé début 2025 un processus participatif basé sur une enquête auprès des membres et un dialogue approfondi entre le comité, les responsables des groupes de travail et les membres intéressés. La stratégie 2026-2029 vise à poursuivre les approches qui ont fait leurs preuves à ce jour et à consolider la position de la SEVAL en tant qu'association professionnelle.

Vision de la SEVAL

Dans toute la Suisse, une culture de l'évaluation interconnectée et orientée vers les résultats doit être vécue encore plus intensément. Les évaluations sont utilisées de manière judicieuse et dans le respect des ressources. Elles sont considérées comme un instrument garantissant la qualité des décisions fondées sur des données probantes, la participation démocratique et le progrès sociétal. Elles sont largement ancrées dans la politique, l'administration et la société civile et s'appuient sur des professionnel-le-s, des standards reconnus et une communauté qui apprend en continu. La pratique de l'évaluation est reconnue comme un domaine professionnel attrayant, y compris pour la relève.

Mission de la SEVAL

La SEVAL est l'interlocutrice centrale et l'experte en matière d'évaluation en Suisse. Elle renforce les évaluations en tant que domaine d'action professionnel, efficace et orienté vers le bien commun.

Elle promeut la qualité méthodologique, les approches innovantes et le développement des compétences des spécialistes. Elle met en réseau des spécialistes issus de la pratique – évaluatrices, évaluateurs et mandants –, de la science, de l'administration et de la politique.

En tant que plateforme centrale, elle encourage un débat éthique, interdisciplinaire et socialement pertinent sur le rôle de l'évaluation dans la politique, l'administration et la société.

La SEVAL s'engage dans toute la Suisse pour ses membres.

Objectifs stratégiques 2026 – 2029

La SEVAL entend concrétiser sa mission et contribuer à la réalisation de sa vision à travers les objectifs stratégiques et les mesures suivants.

Objectif A : Poursuivre le développement de la SEVAL en tant qu'association professionnelle reconnue

La SEVAL se positionne comme une voix reconnue et influente dans le domaine de l'évaluation en Suisse. Elle est synonyme de qualité, de professionnalisme et d'utilité sociétale de la pratique de l'évaluation, et rend ces valeurs visibles pour ses membres, les institutions et le grand public. Elle renforce sa position en tant qu'association professionnelle grâce à une communication claire, un réseautage ciblé et une gestion active de ses membres. La valeur ajoutée d'une adhésion devient tangible, l'engagement des membres est encouragé à long terme et la base financière de l'association est assurée de manière durable.

Orientation et mesures

1. La valeur ajoutée de l'adhésion à la SEVAL est concrétisée et mise en évidence (p.ex. par des tarifs réduits pour les membres lors des manifestations de la SEVAL ou par un accès exclusif à des informations, des ressources spécialisées et des appels d'offres). Les incitations à adhérer sont développées et clairement communiquées.

| *Responsabilité : comité, secrétariat, groupes de travail*

2. La création d'une adhésion pour les institutions est examinée et mise en œuvre si nécessaire. D'autres sources de revenus sont examinées et, le cas échéant, diversifiées (p.ex., outre le recrutement de membres, également par le biais d'événements ou de possibilités de sponsoring). Ce faisant, la SEVAL respecte toujours le principe de préservation de son indépendance.

| *Responsabilité : comité, secrétariat*

3. La SEVAL communique en fonction de ses publics cibles et utilise des formes et des canaux de communication adaptés (p.ex. création de contenus de haute qualité dans des formats courts, accessibles et faciles à diffuser). Les contributions de la SEVAL sont communiquées de manière simple et claire (p.ex. par la création d'un kit de communication).

| *Responsabilité : groupes de travail, comité, secrétariat*

4. Les groupes régionaux de la SEVAL sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des régions. Un représentant ou une représentante du comité participe si possible aux manifestations régionales. Le multilinguisme au sein de la SEVAL est encouragé (p.ex. manifestations multilingues) et les documents les plus importants de la SEVAL sont disponibles en trois langues.

| *Responsabilité : groupes de travail (en particulier Svizzera italiana et GREVAL), comité*

5. La lisibilité et l'attractivité du site web de la SEVAL sont améliorées. Les activités de la SEVAL et des groupes de travail sont davantage mises en avant (p.ex. congrès, standards, événements).

| *Responsabilité : secrétariat, comité*

6. Le dialogue entre les groupes de travail et le comité, ainsi qu'entre les groupes de travail eux-mêmes, est entretenu et les groupes de travail bénéficient du soutien du secrétariat de la SEVAL pour mener à bien leurs activités. Cela renforce durablement l'engagement au sein des groupes de travail.

| *Responsabilité : groupes de travail, comité, secrétariat*

Objectif B : Renforcer les standards et l'impact des évaluations

La SEVAL renforce la qualité, l'impact et le fondement méthodologique des évaluations en Suisse. Elle encourage la professionnalisation de tous les acteurs. Elle fournit des repères dans un domaine méthodologique varié et en constante évolution grâce à des standards communs, des exemples pratiques et un dialogue professionnel.

Orientation et mesures

7. La conformité des standards SEVAL avec l'état actuel des connaissances, l'évolution sociétale et les changements contextuels est vérifiée. Si nécessaire, les standards SEVAL sont révisés et adaptés (p.ex. utilisation de l'IA, protection des données).

| *Responsabilité : groupe de travail Standards*

8. Les standards SEVAL sont utilisés de manière cohérente et communiqués à l'extérieur. Ils sont illustrés par des exemples et présentés de manière compréhensible pour les non-spécialistes (p.ex. par de courtes vidéos).

| *Responsabilité : groupe de travail Standards, secrétariat*

9. Les ressources (FAQ, informations, documents, formations, événements, compétences, etc.) et les exemples de bonnes pratiques d'évaluation sont rendus visibles et, si nécessaire, développés, discutés et diffusés dans des formats appropriés.

| *Responsabilité : groupes de travail, membres*

10. Des informations thématiques et des prises de position, notamment sur les aspects éthiques des évaluations, sont élaborées, abordées dans le cadre d'événements et, si nécessaire, d'autres outils d'orientation sont créés.

| *Responsabilité : groupes de travail, comité*

11. Les travaux du service de conseil sont poursuivis et améliorés sur le plan qualitatif. Le service de conseil s'adresse de manière ciblée tant aux spécialistes expérimenté·e·s qu'aux acteurs moins familiarisés avec le domaine, en leur proposant une offre accessible et axée sur la pratique.

| *Responsabilité : groupe de travail Service de conseil*

Objectif C : Promouvoir les compétences, renforcer le domaine professionnel et assurer la relève

La SEVAL rend le domaine professionnel de l'évaluation plus visible et plus attractif. Elle encourage systématiquement le développement des compétences, propose des orientations et s'engage en faveur de possibilités de formation continue et de développement en Suisse et à l'étranger.

Orientation et mesures

12. La SEVAL recherche la collaboration avec les hautes écoles/universités et encourage le développement de formations continues axées sur la pratique (p.ex. sur des thèmes tels que l'IA, les méthodes participatives, la protection des données et les nouvelles méthodes). Elle participe au débat scientifique et encourage la prise en compte des connaissances scientifiques actuelles dans les activités d'évaluation.

| *Responsabilité : groupes de travail Développement et évaluation dans les hautes écoles, Recherche, Compétences et autres groupes de travail (p.ex. Intelligence artificielle)*

13. La base de données des offres de formation initiale et continue est développée pour toutes les régions du pays.

| *Responsabilité : groupes de travail Compétences, GREVAL, Svizzera italiana*

14. Le cadre de compétences est revu et adapté aux besoins (p.ex. prise en compte accrue des compétences communicationnelles des évaluatrices et évaluateurs). Il est développé pour devenir un instrument axé sur la pratique pouvant servir d'outil de réflexion, de planification et de développement.

| *Responsabilité : groupe de travail Compétences*

15. La bourse SEVAL est évaluée et sa poursuite examinée. Le cas échéant, les adaptations nécessaires sont effectuées.

| *Responsabilité : jury de la bourse, comité*

16. L'utilité et l'attractivité du Prix SEVAL sont examinées.

| *Responsabilité : jury du Prix SEVAL*

Objectif D : Promouvoir le dialogue sociétal et accroître la visibilité

La SEVAL rend l'utilité des évaluations visible et compréhensible dans les domaines de la politique, de la société et de l'administration. Elle renforce le fondement scientifique des évaluations et soutient la recherche dans ce domaine. À cette fin, ses représentant·e·s participent à des débats sur la qualité, l'utilité et l'éthique des évaluations.

Orientation et mesures

17. Des mesures de sensibilisation à la valeur ajoutée et à l'utilité des évaluations (p.ex. par une campagne de communication « Qu'apporte l'évaluation ? ») ainsi que la représentation des intérêts au niveau politique (p.ex. par des prises de position, des formats d'échange avec les parlements et les autorités) sont mises en place.

| *Responsabilité : comité, groupes de travail*

18. La collaboration avec des partenaires, des instances et des associations nationales (p.ex. ZEWO, offices fédéraux, hautes écoles, etc.) est recherchée et renforcée. Des manifestations communes sont organisées.

| *Responsabilité : groupes de travail, comité*

19. Les contacts avec d'autres sociétés et réseaux d'évaluation nationaux et internationaux (p.ex. EES, DeGEval, RFE) sont développés et des synergies sont créées (p.ex. échanges entre groupes de travail similaires). La participation des membres de la SEVAL à ces réseaux et événements est encouragée et valorisée.

| *Responsabilité : comité, groupes de travail, membres*

Mise en œuvre

Le comité procède à un examen annuel afin de suivre et de piloter la mise en œuvre de la stratégie. Les membres en sont informés lors de l'Assemblée générale.

Les acteurs mentionnés dans les sections « Orientation et mesures » sont responsables de la mise en œuvre et du suivi de l'avancement des mesures.